

Report n. 47

**Les parcours migratoires en fonction
de la nationalité.
Le cas de l'Italie.**

Odo BARSOTTI - Laura LECCHINI

Communication présentée au Congrès Européen de Démographie
Paris, 21-25 octobre 1991

Pisa, novembre 1991

Questa ricerca è stata in parte finanziata dal Ministero dell'Università e della Ricerca
Scientifica e Tecnologica (MURST fondi 60%)

Cette communication est le resultat d'un travail en commune de deux auteurs, qui en sont responsable au même titre. En particulier les paragraphes n.1 et 4 sont à attribuer à O.Barsotti et les paragraphes n.2 et 3 à L.Lecchini

Par cette communication nous nous proposons de tracer les principales caractéristiques socio-démographiques de certains groupes d'immigrés en Italie qui proviennent de pays en voie de développement, de mettre en lumière quelques-uns des aspects du succès économique de la migration, de mettre en évidence les variables qui peuvent avoir des conséquences sur la durée du projet migratoire en utilisant les résultats d'une enquête directe.

1. Données et méthodologies

C'est à partir d'une enquête menée sur des immigrés en provenance de pays en voie de développement dans certaines régions de la Toscane, qu'on a recueilli les données utilisées dans notre analyse (1).

L'enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire dont la formule est comparable à celle d'une fiche biographique.

L'unité recensée a été celle de chaque immigré, ayant défini comme immigrés tous ceux qui (de nationalité du Tiers Monde) étaient présents à n'importe quel titre (à l'exclusion des présences pour des raisons touristiques, de santé ou d'affaires) et abstraction faite de leur position par rapport à la réglementation en vigueur en Italie en matière de séjour (régulier ou irrégulier) (2).

Etant donné que la décision de migrer et les stratégies migratoires sont influencées par le milieu socio-culturel de départ, c'est-à-dire par les rapports entre générations et les rapports sociétaux qui se développent dans le lieu d'origine, il nous est apparu important d'étudier ce phénomène à partir de quelques collectivités nationales. Nous avons donc utilisé la nationalité en tant que variable *proxy* du milieu d'origine (3).

La nationalité s'est révélée une *proxy* moins approximative de ce qu'elle paraissait. Dans les régions de la Toscane où le phénomène a été étudié, les mécanismes du multiplicateur familial et l'effet de la variable *migrant stock* semblent agir de manière efficace. En effet les résultats ont confirmé que les migrants d'une même nationalité proviennent pour la plupart des mêmes zones géographiques du pays d'origine, quels que soient leurs liens de parenté. L'effet d'"appel" agit de façon d'autant plus intense que le procès migratoire est dans sa phase initiale, ainsi qu'il arrive aujourd'hui en Italie.

Entre autres, la variable nationalité crée une discrimination efficace en ce qui concerne le placement dans le marché du travail des migrants, puisqu'il existe une sorte d'homologation entre nationalité et type d'activité exercée.

Le choix des collectivités nationales s'est basé sur les critères suivants:

- a) l'importance, en termes quantitatifs, des collectivités
- b) l'inclusion de collectivités féminines qui représentent des nouveautés dans le domaine des migrations internationales. La nouveauté consiste dans le fait que les femmes n'émigrent plus en tant que *dependents* mais comme agents principaux du procès migratoire (N.U., 1990).
- c) l'inclusion d'une collectivité qui a émigré principalement pour des raisons extra-économiques.

La combinaison de ces trois critères a orienté vers les collectivités iraniennes, marocaine, sénégalaise, capverdiennes et philippine.

Ces cinq collectivités représentent près de 50% de l'immigration des pays en voie de développement en Italie.

En ce qui concerne le critère d'échantillonnage (4) nous avons pu sélectionner des échantillons probabilistes seulement lorsque nous avons eu une connaissance adéquate de la dimension et de la composition des univers de référence. En réalité tout ceci est arrivé, et seulement de façon partielle, pour la collectivité iranienne.

La visibilité sur le marché du travail de certaines activités exercées par les iraniens nous a permis d'établir une carte sur le territoire des points d'agrégation. Ces derniers (étalages pour la vente de marchandises pour les marchands ambulants ayant un endroit fixe, magasins de tapis, services de restauration) ont formé autant de regroupements d'unités primaires.

Le procédé d'échantillonnage choisi a été celui de l'échantillonnage à grappe (où les grappes représentent les points d'agrégation) ; on a mis fin à ce procédé de tirage aléatoire des grappes lorsqu'on a obtenu le nombre d'unités élémentaires-échantillon considéré comme suffisant.

En ce qui concerne la partie de l'univers iranien non-visible (employés dans d'autres activités et population non active) ainsi que pour les autres quatre collectivités, le choix des unités échantillon s'est basé sur des critères sélectifs subjectifs et sur une connaissance générale des univers acquise au moyen d'informations obtenues aussi bien à partir de données officielles que d'une enquête préliminaire conduite sur des témoins privilégiés. On a donc appliqué le procédé du choix raisonné par quotas: les unités-échantillon ont été assignées sur base de certains caractères de contrôle (sexe, âge, état civil) en proportion approximativement similaire aux unités des univers respectifs. Les unités élémentaires de chaque échantillon s'est plutôt basé sur le différent degré d'homogénéité/variabilité des réponses aux questions qui intéressaient le plus l'enquête que sur la dimension des univers respectifs. Tout en ayant soin de maintenir la proportion des caractères de contrôle choisis, on a décidé de mettre fin au procédé de sélection des unités univers lorsque la quantité additionnelle d'information que l'on obtenait d'autres interviews tendait à devenir négligeable et il n'était donc pas intéressant de continuer. On n'a pas toujours eu la possibilité de réaliser ce qu'on s'était proposé. Les difficultés rencontrées lors des interviews surtout à cause de la méfiance et de la résistance de ceux qu'on était en train d'interviewer nous a parfois obligé d'interrompre la sélection plus tôt que prévu. Ceci a naturellement produit des altérations dans le rapport de proportionnalité entre dimension des échantillons et "variabilité" des univers.

Le manque de la condition requise de la causalité des échantillons ne permet évidemment pas de faire des opérations d'induction. Toutefois on n'avait pas l'intention d'estimer des paramètres inconnus ou de vérifier les hypothèses sur la population à partir d'informations fournies par les échantillons.

Le but principal était celui d'avoir une image suffisamment fiable des caractéristiques structurales des collectivités immigrées, de mettre en lumière les parcours et les projets des migrants. De ce point de vue on estime que les informations recueillies sont satisfaisantes, même si on n'est pas en mesure d'exclure que, surtout en ce qui

concerne les caractères qui n'ont pas été mis en corrélation avec ceux de contrôle caractérisant les quotas, soient exempts de distorsions.

Les interviews effectuées ont été 365 au total, ainsi partagées: 120 iraniens, 85 sénégalais, 80 philippins, 30 capverdiens, 50 marocains.

2.Caractéristiques socio-démographiques

Le profil "moyen" de chacune des cinq collectivités étudiées, suivant quelques caractères socio-démographiques fondamentaux, ressort nettement à partir des données du tableau 1.

Tableau 1 - Profil des collectivités étudiées suivant certains caractères socio-démographiques.

Collectivité	Caractères socio-démographiques				
	Sex: % mâles	Age moyen	Etat civil: % célibataires	Degré d'éduc. ann. m.d'éduc	Cond.prof. % occupés
Philippins	32.9	31.1	55.7	12.6	90.0
Capverdiens	20.0	29.4	72.0	4.4	100.0
Marocains	92.0	28.7	64.0	10.4	88.0
Sénégalais	100.0	27.1	63.6	5.7	96.6
Iraniens	69.2	33.9	37.5	16.1	82.5
Profil moyen	62.8	30.0	58.6	9.8	91.4

La décomposition de la variance et la confrontation entre composante externe et interne met en évidence les caractères qui réussissent à différencier les cinq collectivités. Ainsi que l'on peut remarquer dans le tableau 2, la variance externe est plus importante que celle interne seulement pour la variable sexe et celle années d'étude. Ceci signifie que, par rapport à ces deux caractères, les collectivités sont bien plus homogènes à leur intérieur qu'entre elles. On a des collectivités éminemment masculines (celles sénégalaise et marocaine) qui s'opposent à d'autres essentiellement féminines (celles capverdienne et philippin) et à des collectivités ayant un niveau moyen d'éducation bas (capverdienne et sénégalaise) s'opposent des collectivités ayant un niveau moyen d'éducation élevé (philippin et iranienne).

En ce qui concerne les autres caractères (pourcentage d'occupés, état civil, âge) les cinq collectivités apparaissent plus variables à leur intérieur qu'en passant de l'une à l'autre.

La variance externe explique seulement de 3 à 10% de la variance totale. Donc, les collectivités tendent à se confondre et ont des caractéristiques que l'on distingue difficilement quant à niveau d'occupation, état civil et âge. Cette ressemblance s'accroît ultérieurement si l'on exclut (du calcul) la collectivité iranienne. Pour chacune des trois

variables la variance totale se rapportant aux quatre autres collectivités se réduit et elle n'est pratiquement due qu'à la composante interne. (tab. 3).

Tableau 2 - Rapport entre variance externe et interne par rapport aux variables socio-démographiques considérées.

Variabes	Variance externe	Variance interne	Rapport VE/VI
Sex	0.1280	0.1060	1.210
Etat civil	0.0137	0.2289	0.060
% Employés	0.0038	0.0746	0.051
Age moyen	5.38	46.70	0.120
Années d'études	18.80	12.10	1.550

Tableau 3 - Rapport entre variance externe et interne par rapport aux variables socio-démographiques considérées, à l'exclusion de la collectivité iranienne.

Variabes	Variance externe	Variance interne	Rapport VE/VI
Etat civil	0.0033	0.2275	0.014
% Employés	0.0024	0.0571	0.042
Age	2.0630	43.1750	0.048

Le profil de la collectivité iranienne pour chaque variable (à l'exclusion du sexe) est celui qui ressemble le moins au profil des autres collectivités dont il a été question (tab.4).

Tableau 4 - Indices de dissemblance pour chaque collectivité i ($i=1,5$)

$$\frac{\sum_j |x_i - x_j|}{n - 1}$$

	Philippines	Capverdiens	Marocains	Sénégalais	Iranien
Sex	0.438	0.520	0.405	0.467	0.348
Age	2.720	1.880	2.480	3.680	4.830
Etat civil	0.126	0.168	0.108	0.107	0.218
Années d'étud.	5.200	6.800	4.650	5.820	7.820
% Employés	0.065	0.107	0.070	0.082	0.112

La collectivité iranienne se détache des quatre autres pour son niveau moyen d'éducation nettement plus élevé, pour sa structure relative à l'âge moins anormale, pour un taux plus élevé de mariés, pour son pourcentage inférieur d'occupés. La distribution par sexe, bien que essentiellement masculine, apparaît moins asymétrique que les autres. Les caractéristiques socio-démographiques des immigrants iraniens sont telles qu'ils apparais-

sent comme une collectivité plus structurée dans les sociétés d'arrivée que les autres quatre groupes d'immigrés dont il est question. Le taux plus bas d'occupés n'est pas la conséquence de plus grandes difficultés sur le marché du travail, mais résulte d'une incidence plus élevée d'unités non actives parmi les iraniens. En somme l'immigration iranienne n'a plus les caractéristiques d'une immigration de type individuel; elle a acquis au contraire celles d'une immigration stable et de population à cause aussi d'une durée de séjour en moyenne bien plus élevée que celle des autres collectivités. Les différentes raisons qui portent à l'expatriation (dans 75% des cas pour des raisons d'étude ou politiques) expliquent le niveau plus élevé d'instruction par rapport aux autres immigrés, dont les raisons de l'expatriation sont principalement de nature économique.

3. Migration et modifications du statut socio-économique du migrant

La migration a produit, en général, une mobilité du chômage à l'occupation.

Les quatre collectivités, dont les causes de l'expatriation étaient d'ordre économique - au moins trois quart des migrants ont ainsi justifié leur départ - connaissent en Toscane des situations proches de la pleine occupation ou mieux de la pleine "sous-occupation". Quoi qu'il en soit, les taux de chômage explicite sont en moyenne inférieurs à ceux des forces de travail autochtones.

Mais quelle était la position des immigrés sur le marché du travail au moment de leur départ ?

Ainsi que l'on peut voir dans le tableau 5, le phénomène du chômage touchait de façon particulièrement intense (au moment de l'expatriation) les migrants africains. C'est donc surtout pour eux que l'acte migratoire a déterminé le passage du chômage à l'occupation.

Tableau 5 - Profil des collectivités étudiées suivant la condition professionnelle avant l'expatriation et le niveau d'emploi en Italie au moment de l'interview (valeurs en pour cent).

Collectivité	Condition professionnelle avant l'expatriation				Taux de empl. actuel
	A la recherche d'un emploi	Employés	Étudiants	Femmes au foyer	
Philippins	14.3	64.3	11.4	10.0	90.0
Capverdiens	8.0	60.0	--	32.0	100.0
Marocains	25.0	50.0	20.0	--	88.0
Sénégalais	35.1	62.0	2.3	--	96.6
Iraniens	11.6	33.3	50.0	2.5	82.5
Moyenne	18.8	53.9	13.1	8.9	91.4

Pour les collectivités éminemment féminines l'émigration a signifié aussi la transition d'unités (femmes au foyer) qui ne représentaient pas une force de travail à la participation au travail en qualité d'employées.

Mais la mobilité du non travail au travail concerne seulement une minorité, bien que considérable, d'immigrés. La plupart d'entre eux a considéré l'émigration comme un instrument pour passer d'un régime de revenus bas à un régime de revenus du travail plus élevés.

Peut-on estimer satisfaite leur attente économique?

Répondre à cette question demanderait un ensemble d'informations de nature objective qui permettraient de confronter sérieusement les conditions connues dans le pays d'origine et celles connues, en termes de revenu réel, en Italie. En considérant les difficultés pour construire des indicateurs objectifs de confrontation on a préféré confier au sujet migrant l'évaluation de son degré de satisfaction-insatisfaction aussi bien pour ses revenus que pour l'activité exercée. Il y a une nette différence entre les collectivités féminines et celles masculines: alors que 80% des philippinnes et capverdiennes se déclarent satisfaites de leurs revenus, seulement 1/4 des sénégalais et moins de 1/3 des marocains en affirme autant. Une preuve objective du degré de satisfaction pour les revenus est donnée par la différente capacité de la part des quatre collectivités d'effectuer régulièrement des envois d'argent vers leurs pays d'origine de façon régulière. Alors que les versements effectués de façon régulière sont la règle pour les collectivités féminines (90% des cas), il n'en va pas de même pour les marocains (44% des cas) et pour les sénégalais (36% des cas).

Il est évident que la satisfaction pour les revenus est étroitement liée au type de travail. Généralement les immigrés en Italie exercent des travaux déqualifiés, qui sont souvent évités par les forces de travail locales. Apparemment il ne subsiste pas de différences essentielles dans les niveaux des revenus monétaires touchés par un immigré philippin par rapport à un immigré capverdien, marocain ou sénégalais. Il s'agit généralement de revenus bas aussi en relation avec l'intensité de l'exploitation à laquelle les immigrés sont soumis. Toutefois il existe des différences du point de vue de la certitude et de la continuité des sources des revenus ainsi que de la possibilité de compter sur des revenus de facto additionnels, sous forme de réduction des frais relatifs à l'alimentation et au logement. C'est dans cette situation en quelque sorte privilégiée que se trouvent tous les immigrés qui exercent l'activité de domestiques employés à plein temps auprès des familles, dans notre cas les femmes philippinnes et capverdiennes. Les immigrés africains, marocains et sénégalais exercent, pour la plupart, des travaux qu'ils ont, en quelque sorte, découpés dans des espaces interstitiels, dans des activités déqualifiées du tertiaire, profitant de la fluidité et de la croissance confuse et rapide du secteur, de leur capacité d'invention et de leur aptitude atavique au commerce itinérant. Le commerce ambulante concerne au moins 4/5 des immigrés sénégalais et marocains. Il s'agit d'une occupation aussi rentable que celle des domestiques mais qui manque de sécurité et d'assurance. D'autre part, le placement dans des activités productives industrielles en qualité de travailleurs employés est encore un phénomène qui relève plus de la prospective que de l'actualité. Toutefois, des signes toujours plus consistents d'une utilisation croissante des forces de travail immigrées à de bas niveaux de qualification dans des micro-entreprises de certains secteurs industriels, se manifestent.

Mais en quelle mesure le degré de satisfaction pour les revenus correspond, dans l'évaluation du migrant, au degré de satisfaction pour le travail exercé?

Ainsi qu'on s'y attendait, la corrélation entre ces deux caractères est de signe positif, mais il résulte en général de faible intensité. Cette relation est étroite seulement pour les immigrés sénégalais ($r = 0.68$): en effet ils ne peuvent s'attendre du travail que des revenus satisfaisants vu que leur niveau d'éducation bas et leur manque de professionnalisme les rend conscients du fait qu'ils ne peuvent accéder à des travaux de niveau plus élevé. Au contraire, la faible relation relevée pour les autres collectivités s'explique par le fait qu'un nombre considérable d'immigrés ont sacrifié leur degré de professionnalisme ou leurs diplômes à condition de travailler. On ne s'étonnera donc pas si parmi les raisons d'insatisfaction pour le travail exercé, celles prééminentes pour les philippins et les iraniens sont celles du manque de correspondance avec leur statut professionnel et leurs diplômes alors que pour les sénégalais et les marocains ce sont celles de l'insuffisance et de l'instabilité des revenus. En comparant la distribution des immigrés suivant leur position professionnelle au moment de l'expatriation avec celle recensée lors de l'enquête, on obtient une mesure objective de la perte de professionnalisme probablement provoquée par la migration. Ainsi que l'on peut remarquer à partir du tableau 6, c'est surtout la collectivité philippinne qui a fait l'objet d'un processus d'homogénéisation vers le bas du travail en registrant des pertes sèches de professionnalisme. Du côté opposé se trouve la collectivité iranienne pour laquelle le processus migratoire semble avoir produit "en moyenne" une perte moindre de professionnalisme. Il y a lieu de se demander si les différences observées dans la composition professionnelle en Italie et celle du pays d'origine des collectivités dont il est question, dépendent aussi de la différente durée du séjour. Pour vérifier si le prolongement du séjour a déclenché ou moins des phénomènes de mobilité et de récupération de professionnalisme, on peut analyser les parcours de travail des migrants depuis leur arrivée en Italie jusqu'au moment de l'interview (5). Pour les collectivités immigrées féminines le temps passé en Italie ne semble avoir produit aucune évolution dans la condition professionnelle de l'émigré. Aussi bien les philippinnes que les capverdiennes restent liées à des emplois créés pour elles et, pour l'instant, il semble qu'elles n'aient aucune occasion de changer d'activité de travail. Pour les collectivités masculines on peut dire que le prolongement du séjour en Italie a amorcé une mobilité du travail même si en mesure et avec des modalités différentes.

1/4 environ des immigrés sénégalais et marocains est passé de l'activité ambulante qui, sans exceptions était celle exercée en Italie immédiatement après leur arrivée, à des emplois, même si peu qualifiés et souvent irréguliers, dans des micro-entreprises industrielles du secteur de la tannerie, des fonderies, de la métallurgie et mécanique, du travail du marbre, etc...

Mais c'est la collectivité iranienne qui a connu un processus de mobilité professionnelle plus diffus et dynamique avec le temps. D'un côté, avec le prolongement du séjour un passage de l'image d'étudiant, c'est-à-dire des sujets qui étaient arrivés en Italie en cette qualité, à celle de travailleur s'est produit. De l'autre, le temps a agi sur la mobilité socio-professionnelle du sous-ensemble d'unités iraniennes qui, au moment du départ de leur pays avaient déjà un travail. Avec le prolongement du séjour en Italie le nombre de ceux qui ont récupéré un niveau semblable à celui qu'ils avaient avant de

quitter leur pays d'origine s'est accru. S'il est vrai que disposer de plus de temps peut faire avancer le processus de mobilité (en effet les iraniens ont un nombre d'années de séjour en Italie bien plus élevé par rapport à celui des sénégalais et marocains) d'autres facteurs agissent sur les contenus qualitatifs et sur son dynamisme: en premier lieu les raisons qui ont poussé à la migration et, en deuxième lieu les caractéristiques professionnelles et d'éducation des migrants.

4. La durée du projet migratoire

Les facteurs qui influencent la durée du projet migratoire sont le succès économique de la migration et le degré d'interaction du migrant avec le milieu socio-culturel d'accueil, deux phénomènes liés à la durée du séjour.

D'autres facteurs liés aux caractéristiques socio-démographiques du migrant, aux liens qu'il maintient avec son pays d'origine, à la stratégie individuelle et familiale du procès migratoire, peuvent intervenir sur la durée de la permanence en Italie prévue par les immigrés.

Afin d'expliquer la durée du projet migratoire par rapport à certaines variables sur base d'informations recueillies dans l'enquête directe, on a construit une fonction explicite de décision individuelle du migrant en faisant référence à chaque collectivité étudiée.

La durée prévue (6) par chaque immigré est mise en relation avec un jeu de variables qui devraient refléter les facteurs qui entrent, en mesure considérable, dans la fonction de choix individuel.

Parmi les variables explicatives on a inclus certains caractères d'ordre démographique et socio-culturel du sujet (âge, état civil, années d'études), certains caractères *proxy* de la condition vécue dans le milieu d'accueil (degré de satisfaction/insatisfaction pour les revenus et pour le type de travail exercé, degré de satisfaction/insatisfaction pour la condition du logement), un indicateur indirect du niveau d'intégration (années de séjour en Italie), et enfin certaines variables *proxy* des liens avec le pays d'origine (l'absence/présence totale ou partielle des membres de la famille en Italie, l'intention de se faire rejoindre par les membres de la famille, la fréquence des envois d'argent effectués vers les pays d'origine).

Le modèle de régression multiple utilisé pour notre analyse et appliqué à chacune des cinq collectivités étudiées est le suivant:

$$D_{pi} = f(A_{gi}, E_{di}, E_{ci}, A_{si}, S_{ri}, S_{ti}, S_{li}, P_{fi}, R_{fi}, V_{ei}, e_i)$$

où:

D_{pi} = durée de la permanence en Italie projetée par chaque immigré de la collectivité i ($i=1,5$) (9)

A_{gi} = âge de chaque immigré de la collectivité i

E_{di} = années d'études de chaque immigré de la collectivité i

E_{ci} = état civil de chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: célibataire = 1; non célibataire = 0)

A_{si} = années de séjour en Italie de chaque immigré de la collectivité i

Sri = satisfaction pour les revenus touchés par chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: satisf. =1; insatisf. = 0)

Sli = satisfaction pour la condition de logement de chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique; satisf. =1; insatisf. = 0)

Sti = satisfaction pour le travail exercé par chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: satisf. =1; insatisf. = 0)

Pfi = présence des membres de la famille de chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: présence =1; absence = 0)

Rfi = intention de se faire rejoindre par les membres de la famille exprimée par chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: oui =1; non = 0)

Vei = fréquence des versements effectués vers le pays d'origine de chaque immigré de la collectivité i (variable *dummy* dichotomique: régulièrement=1; rarement ou jamais = 0)

ei = erreur résiduelle

Avant de discuter les résultats du modèle, on pose l'hypothèse de la direction des relations entre la variable dépendante (Dpi) et les variables explicatives.

En ce qui concerne la variable âge (Agi) on estime que le signe qu'il faut associer est négatif. En effet il est à présumer que ceux qui sont plus âgés tendent, *ceteris paribus*, à réduire la durée de leur permanence dans le pays d'immigration dans la prospective de retourner dans leur pays d'origine en âge encore utile pour réaliser des activités productives ou bénéficier de rentes, en investissant les économies accumulées dans le pays de destination.

A la variable années d'études (Edi) on peut donner un signe positif. Un niveau plus élevé d'éducation, *ceteris paribus*, devrait faire accroître la probabilité de permanences plus longues dans l'hypothèse où le migrant penserait tirer profit, avec le temps, des potentialités acquises avec un plus grand nombre d'années d'études..

A la variable état civil (Eci), dans la relation avec la variable durée de la permanence, on donne un signe positif parce que, à conditions égales, on peut considérer que les non-mariés ont une probabilité plus élevée de plus longue permanence par rapport à ceux qui sont mariés. Aux variables satisfaction pour le travail exercé (Sti) et satisfaction pour la condition de logement (Sli) on donne des signes positifs puisqu'on peut présumer que la durée prévue de la permanence sera plus longue pour les migrants qui, *ceteris paribus*, ont déclaré de connaître des conditions de travail et de logement plus satisfaisantes.

On ne peut pas donner a priori un signe positif ou négatif à la variable satisfaction pour les revenus dans la relation avec la variable durée de la permanence (Dpi). Les autres conditions étant égales, le "succès" économique devrait pousser le migrant à prolonger la durée de sa permanence. Toutefois il se peut que, si l'importance du revenu gagné satisfait les attentes d'un projet migratoire de courte durée qui tend à accumuler des ressources à investir dans le pays d'origine, l'immigré puisse avancer le moment de son retour en patrie.

Le signe à donner à la variable années de séjour en Italie est positif (estimée comme *proxy* du niveau d'intégration) dans la relation avec la durée prévue de la permanence. On peut supposer en effet qu'avec le prolongement de la durée du séjour la probabilité que le migrant reste plus longtemps dans le pays d'accueil pourrait augmenter. Enfin, en ce qui concerne les variables *proxy* des liens avec le pays d'origine, alors qu'on peut estimer positif le signe pour les variables présence des membres de la famille en Italie (Pfi),

intention de se faire rejoindre par les membres de la famille (Rfi), il n'est pas possible d'établir a priori si le signe à donner à la variable fréquence des envois d'argent effectués (Vei), dans la relation avec la variable dépendante (Dpi), doit être positif ou négatif. Celui qui effectue régulièrement des envois d'argent peut être poussé, *ceteris paribus*, à prolonger la période de sa permanence en vertu du succès obtenu, déplaçant vers l'avant les objectifs du projet migratoire. Mais il pourrait aussi arriver que ce sujet pense avoir atteint à l'avance, par rapport à ce qu'il avait prévu, les objectifs du projet et qu'il réduise donc la durée, en anticipant la rentrée dans son pays d'origine.

Le modèle a été "estimé" suivant la méthode des moindres carrés. Dans le tableau 7 on n'a indiqué que les signes, et non pas les valeurs absolues, des coefficients de régression pour éviter d'attribuer une signification "excessive" aux résultats d'un modèle qui pourrait s'avérer peu solide à cause de l'emploi prépondérant de variables *dummy* parmi les variables explicatives (7 sur 10). De plus ce modèle n'a qu'une valeur descriptive, vu qu'il n'a pas de capacité d'induction par rapport à l'usage, pour sa détermination, de données tirées d'échantillons non probabilistes. La capacité explicative du modèle se révèle assez élevée seulement pour les capverdiens ($r^2= 0.65$) et pour les marocains ($r^2= 0.60$); elle apparaît appréciable pour les iraniens ($r^2= 0.35$), mais elle est plutôt basse pour les sénégalais ($r^2 = 0.25$) et pour les philippins ($r^2= 0.20$).

Il va de soi que pour toutes ces raisons, les résultats de la confrontation entre les signes dont on a posé l'hypothèse dans les relations variables explicatives et la variable exogène et les signes des coefficients calculés par le modèle, doivent être considérés avec circonspection et interprétés comme simple expression de relations qui ne peuvent être extrapolées et qui, naturellement, restent valables jusqu'à preuve du contraire.

Dans l'analyse descriptive qui suit on se référera parfois aux valeurs de quelque coefficient de régression, mais sans aucune intention inductive.

Tableau 7 - Signes des coefficients nets de regression.

Variables	Philippins	Capverdiens	Marocains	Sénégalais	Iraniens
Agi	+	+	-	-	+(*)
Edi	+	-	-	-	+
Eci	+	+	+	+	+
Asi	+(**)	+	+	+(*)	+
Sri	-	+	-	-(**)	-
Sli	-	-	-	+	+(*)
Sti	+	+	+	-	+(*)
Pfi	-	+(*)	+(*)	+	+
Rfi	+	-	+(*)	+	-
Vei	-	+(*)	-	+(*)	+
R ²	0.20	0.65	0.60	0.25	0.35

(*) coefficient significatif $p \leq 5\%$

(**) coefficient significatif $p \leq 10\%$

En parcourant le tableau 7 on peut remarquer que sur 50 coefficients calculés (10 pour chaque équation de régression, une pour chaque échantillon d'immigrés) 38 ont des signes auxquels on s'attendait.

La cohérence du modèle avec les hypothèses formulées sur la direction des relations apparaît évidente pour les variables explicatives: années de séjour (Asi), état civil (Eci), présence des membres de la famille (Pfi), intention de se faire rejoindre par les membres de la famille (Rfi), satisfaction pour le travail exercé (Sti).

Le coefficient net de régression de la variable Asi est de signe positif dans chacun des cinq groupes d'immigrés interviewés. La durée de la permanence prévue par un marocain ou par un sénégalais augmenterait en moyenne, par exemple, de six mois environ pour chaque année de séjour en plus.

Le signe donné par le modèle de régression aux coefficients qui se réfèrent à la variable Eci est positif dans chaque échantillon: comme prévu a priori, la condition de non-marié permettrait de prolonger la période de permanence.

Positif 4 fois sur 5 le signe de la relation donné par le modèle aux variables Pfi, Sti et 3 fois sur 5 à la variable Rfi. Par exemple un immigré capverdien qui a avec lui tous ou une partie des membres de sa famille prévoirait, *ceteris paribus*, une durée de permanence en Italie de deux ans supérieure en moyenne à celle prévue par un immigré capverdien qui se trouve en Italie seul. Un immigré iranien qui a déclaré être satisfait par le travail exercé aurait, les autres conditions restant égales, l'intention de rester en Italie en moyenne trois ans en plus par rapport à un compatriote qui, au contraire, a manifesté son insatisfaction pour le travail exercé.

En ce qui concerne les variables satisfaction pour les revenus (Sri) et fréquence des envoies d'argent (Vei), pour lesquelles on n'a pas été à même d'établir a priori la direction de la relation, le modèle a donné pour la plupart des signes négatifs au coefficient de régression de la variable Sri (4 cas sur 5) et positifs au coefficient de régression de la variable Vei (3 cas sur 5). Ainsi, par exemple, un immigré sénégalais qui se considère satisfait pour le revenu gagné penserait, *ceteris paribus*, à une durée de la permanence en Italie de trois années inférieure en moyenne par rapport à celle d'un immigré qui au contraire a manifesté son insatisfaction pour le revenu. Ce résultat apparaît cohérent avec le type de projet migratoire que la plupart des immigrés sénégalais a tracé lors de nos interviews. C'est un projet qui considère la migration comme provisoire, comme un moyen pour accumuler le plus rapidement possible des ressources à investir en patrie dans des activités agricoles, artisanales ou commerciales à caractère familial ou bien à utiliser pour former une famille.

Le signe positif, essentiellement donné par le coefficient du modèle de régression de Vei, indique que l'immigré qui réussit à effectuer régulièrement des envoies d'argent tenderait à rester plus longtemps en Italie que l'immigré qui, au contraire, n'a pas cette possibilité.

Pour conclure, on peut affirmer que le modèle de régression employé laisse entrevoir de façon suffisamment claire le rôle que certaines variables exercent dans l'explication de la tendance du migrant à rester en Italie plus ou moins longtemps.

La durée du projet migratoire semble être positivement influencée par le fait d'être célibataire, par le temps déjà passé en Italie, par la capacité d'effectuer régulièrement des

versements, par la satisfaction pour le travail exercé, par la présence des membres de la famille et par la prévision de se faire rejoindre par la famille.

Conclusions

L'analyse de certaines caractéristiques fondamentales des cinq groupes d'immigrés a mis en évidence que l'immigration en Italie des pays en voie de développement n'est pas un phénomène homogène. Les groupes se différencient par rapport au sexe (certains sont éminemment masculins, d'autres essentiellement féminins), au niveau moyen d'éducation (le nombre d'années de fréquence à l'école est très bas pour certains et très élevé pour d'autres); ils appartiennent à des cultures et professent des religions très différentes entre elles. Bien qu'ils soient unis par la volonté de s'affranchir de situations d'instabilité économique ou de pauvreté extrême ou de fuir de situations de pression politique, les immigrées poursuivent, avec le choix migratoire, une durée, des objectifs, des stratégies individuelles et familiales du projet migratoire parfois très différentes.

Toutefois, l'impression qu'on a tiré de l'enquête est que, quel que soit le projet migratoire originel, le prolongement de la durée du séjour en Italie tend à déplacer vers l'avant le moment prévu pour la rentrée en patrie ou de transformer directement la migration de temporaire à définitive. Mais la stabilisation accroît inévitablement les contrastes et les heurts avec la société d'accueil lui imposant de passer d'une politique vers l'immigration à une politique à l'égard des immigrés. Une politique donc qui non seulement programme les nouveaux flux d'entrée en fonction des potentialités du marché du travail et des exigences de la demande interne, mais crée aussi les conditions pour une intégration efficace des immigrés dans la société d'accueil.

Notes

1 -- L'enquête sur le terrain a été menée dans les années 1987-88. La recherche en Toscane fait partie d'un projet national qui a impliqué 12 universités. La recherche a été financée par le Ministère de l'Education Nationale et par le Ministère de l'Université et de la Recherche Scientifique.

2 -- La présence des immigrés extra communautaires a été récemment réglementée en Italie: loi n. 943/1986, loi n. 39/1990.

3 -- L'immigration des pays en voie de développement en Italie est devenue un phénomène évident seulement à partir de la fin des années '70. Pendant les années '80 ce phénomène a rapidement augmenté et s'est fortement différencié. Selon une estimation récente (juin 1990) effectuée par l'Institut National de Statistique la présence des extra-communautaires s'élèverait à 963.000 unités. L'immigration italienne possède encore les caractéristiques d'une immigration de forces de travail même si on commence à percevoir les premiers phénomènes de stabilisation.

Parmi les études les plus récentes menées en Italie sur l'immigration des pays en voie de développement on peut mentionner: Bruni, Pinto (1990); CENSIS (1990), Ancona (1990); Cocchi (1990); Golini (1990); Pugliese, Maciotti (1991).

4 -- Pour un approfondissement de la méthodologie d'échantillonnage voir: Barsotti (1988).

5 -- Une série de questions visant à reconstruire les parcours occupationnels du départ du pays d'origine jusqu'à l'activité occupationnelle actuelle, figurent dans le questionnaire. On demande, en particulier, la condition professionnelle et le type de travail exercé avant l'expatriation, la position occupationnelle avant l'entrée en Italie au cas où un immigré serait arrivé en Italie d'un pays différent de celui natal, le premier travail exercé en Italie, le nombre de travaux exercés avant celui exercé lors de l'interview, et les changements éventuels de secteurs productifs et de fonctions occupationnelles.

6 -- Le caractère durée de la permanence prévue (variable dépendante) a 9 modalités. Les 6 premières sont représentées par les classes de durée, les trois dernières par des durées indéfinies. Les classes de durée ont été remplacées avec la valeur centrale (durée moyenne) de chaque classe; 1/12 d'année pour la modalité "il partira avant la fin du mois", 2,5/12 d'année pour la modalité "il pense rester encore 2-3 mois"; 5/12 d'année pour la modalité "il pense rester encore 4-6 mois"; 9,5/12 d'année pour la modalité "il pense rester encore 7-12 mois"; 2,5 années pour la modalité "il pense rester encore 2-3 ans"; 6,5 années pour la classe ouverte "il pense rester 4 ans ou plus". On a donné aux trois dernières modalités à durée indéfinie, même si de façon un peu arbitraire surtout pour la dernière, les valeurs suivantes: 10 ans pour la modalité "il reste longtemps mais il ne sait pas pour combien de temps"; 20 ans pour la modalité "il pense rester pour toujours"; la durée indiquée plus fréquemment, 4 ans, pour la modalité "il ne sait donner aucune indication". Bien que donner une valeur numérique à la dernière modalité soit un forçage, il y a lieu de souligner qu'elle se présente assez rarement dans les distributions; elle a donc un effet biaisé moindre. Par cet artifice on a voulu éviter d'insérer dans le modèle de régression une variable *dummy* comme variable dépendante qui aurait augmenté les déjà nombreuses variables *dummy* introduites comme variables explicatives. L'arbitraire du choix des valeurs données aux modalités de durée indéfinie ne semble pouvoir altérer les résultats du modèle. En effet si on emploie une variable dichotomique comme variable dépendante - avec la modalité 1 attribuée à l'ensemble des trois modalités "il pense rester 4 ans et plus", "il reste longtemps mais il ne sait pas pour combien" et "il pense rester pour toujours" (permanence de longue période) et avec modalité 0 pour toutes les autres (permanences de périodes à court, moyen terme ou incertitude pour la durée de la période de permanence) - les signes estimés par les coefficients de régression coïncident (sauf 5 sur 50) avec ceux du modèle calculé en utilisant comme variable dépendante celle construite avec des éléments arbitraires. Mais l'emploi de la variable quantitative comme variable exogène a augmenté la capacité explicative du modèle (les r^2 sont résultats plus élevés pour chaque groupe d'immigrés) et rend plus simple l'interprétation de la signification des valeurs estimées par les coefficients de régression.

References bibliographiques

- BARSOTTI, O. (a cura di) (1988), *La presenza straniera in Italia. Il caso della Toscana*. F. Angeli ed. Milano.
- BRUNI, M., PINTO, P. (1990), "Mediterraneo, le due sponde dell'immigrazione", *Politica e Economia*, n. 4.

- CENSIS (1990), *Migrare ed accogliere. I percorsi differenziali dell'integrazione*, Roma.
- COCCHI, A. (a cura di) (1990), *Stranieri in Italia*. Istituto di Studi e Ricerche "C. Cattaneo". Bologna
- ANCONA, G. (a cura di) (1990), *Migrazione mediterranee e mercato del lavoro*. Cacucci ed. Bari.
- GOLINI, A. (1990), *Una politica per l'immigrazione straniera in Italia*, (working paper), IRP, Roma.
- N. U. (1990), United Nations Expert Group Meeting on *International Migration Policies and the Status of female migrants*. S. Miniato.
- PUGLIESE, E., MACIOTTI, M.F. (1991), *Gli immigrati in Italia*. Laterza ed. Bari.

Resumé

Cette étude se base sur des données recueillies au cours d'une enquête directe menée sur des groupes d'immigrés de pays en voie de développement en Italie.

L'unité recensée a été chaque immigré et la sélection des groupes s'est basée sur la nationalité. Le choix de la nationalité a été effectué en tenant compte de la représentativité, en termes quantitatifs, des groupes, des différentes raisons de l'expatriation (économiques et extra économiques) et ayant soin de tenir compte de la présence de plus en plus importante de femmes parmi les immigrés.

Les collectivités dont on a tiré les échantillons de sujets à interviewer ont été celles philippines, capverdienne marocaine, sénégalaise, iredienne. Au total ces cinq collectivités représentent près de 50% de la présence extra communautaire officiellement recensée en Italie.

En premier lieu on a tracé les profils moyens des cinq groupes en fonction de certaines variables socio-démographiques fondamentales: sexe, âge, état civil, situation de l'emploi. En comparant pour chaque caractère la variance entre les groupes avec celle à l'intérieur des groupes on a pu constater que le sexe et les années d'études sont les caractères qui créent une plus grande discrimination.

En deuxième lieu on a étudié les transformations que la migration a produit sur les conditions socio-occupationnelles du migrant. La migration a favorisé de façon générale la transition du chômage au travail et, pour les femmes migrantes, la transition du non travail (femmes au foyer) au travail. Et pour ceux qui étaient employés avant leur expatriation, la migration a entraîné la mobilisation d'un régime de revenus plus bas à un régime de revenus plus élevé. Mais ce succès économique a souvent été payé par une perte de professionnalisme, surtout pour les migrants avec un niveau d'éducation et de qualification professionnelle plus élevés.

Enfin, les caractères socio-démographiques des migrants, ceux liés au succès économique de la migration avec d'autres relatifs aux rapports avec la famille d'origine et au degré d'interaction avec le milieu d'accueil, ont été utilisés comme variables explicatives de la durée prévue de permanence en Italie de chaque immigré.

En appliquant un modèle de régression multiple on a constaté que la durée de la permanence semble être influencée positivement par le fait d'être célibataire, par le temps passé en Italie, par la capacité d'effectuer des versements vers le pays d'origine, par la

satisfaction pour le travail exercé, par la présence totale ou partielle des membres de la famille en Italie et par la possibilité d'être rejoint par ces derniers.

Summary

The study is based on data collected during a direct survey conducted on groups of immigrants in Italy from developing countries.

The survey unit was the individual immigrant and the selection of groups was based on nationality. The choice of nationality occurred taking account of the representativeness in quantitative terms of the groups, different motivations for emigration (economic and non economic) and taking care to note the increasing presence among immigrants of females.

The communities, from which the samples of subjects to be interviewed were extracted, were Filipino, Capoverdian, Moroccan, Senegalese and Iranian. Altogether these five communities represent only a little less than 50% of the officially collected presences from outside the Common Market in Italy.

First of all the average profiles of the five groups were outlined as a function of some fundamental socio-demographic variables: sex, age, marital status, years of study, occupational position. Comparing for each characteristic the variance between the groups with that within the groups, we were able to point out that the characteristics which mainly discriminate are sex and years of study.

Secondly the transformations that the migratory event has produced on the social - working conditions of the migrant were investigated. The migratory event has in general favoured the transition from unemployment to employment and, for migrant women, the transition from non-working to working. And for those who were employed before emigration the migratory event has involved mobility from a situation of very low earnings to one of higher earnings. But this general economic success has often been paid with a loss of professionalism, especially migrants with higher levels of education and professional qualifications.

Finally, the socio-demographic characteristics of migrants as well as those connected with the economic success of the migration, together with others relative to relationships with the family of origin and the degree of interaction with the welcoming environment have been used as explanatory variables for the planned length of stay in Italy of each immigrant.

Applying a model of multiple regression it has been ascertained that the length of stay seems to be influenced positively by the state of being unmarried, by the time already spent in Italy, by the capacity to make remittances, by the satisfaction of the work carried out, by the total or partial presence of family members in Italy and by the expectations of re-meeting up.